

Au menu du dernier conseil municipal

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont examiné les points suivants.

Mise à disposition d'un agent. Un agent de la municipalité est chargé du contrôle du fonctionnement de la station d'épuration.

Le conseil a ainsi demandé que le Sivu assainissement rembourse le temps consacré à cette tâche.

Mise à disposition d'une décharge de déchets verts. La convention avec la Ville de Villemagne-l'Argentière sur l'ap-

port des déchets verts des mairies d'Hérépian et de Lamalou-les-Bains a été reconduite.

Indemnité spécifique de service pour les agents d'accueil. Suite à la réorganisation des services administratifs et de l'ouverture de la mairie le samedi matin, il a été attribué une indemnité aux agents concernés.

Contrat de maintenance des horodateurs. Un contrat de maintenance a pris effet à compter du 1^{er} mars.

Par ailleurs, une motion de

soutien à la ligne Béziers-Neussargues a été votée. Le dossier de subvention 2015 pour les associations et le coût du rond-point de Bédarieux ont été présentés aux élus.

● Cérémonie de citoyenneté

En raison de la période de campagne électorale, la cérémonie de citoyenneté prévue ce **vendredi 13 mars**, à 18 h, est annulée.